

**Proposition de résolutions pour l'Assemblée générale
du jeudi 21 mai 2015 à 17h15
à la gare de Lausanne, salle des Vignerons**

PREMIÈRE RÉOLUTION

Les membres ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par le Comité, relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2014** approuvent les comptes dudit exercice, tels qu'ils sont présentés et donnent décharge aux réviseurs.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Les membres ordinaires, après avoir entendu la présentation du Comité, adoptent le budget 2015.